

Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **78 (1990)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bureau de l'égalité neuchâtelois

Le bout du tunnel

(ib) — La longue marche vers un bureau de l'égalité dans le canton de Neuchâtel accélère quelque peu son rythme. Le collège cantonal de l'ADF, réunissant les sections du Littoral et des Montagnes, s'en est préoccupé lors de sa récente assemblée générale.

Dès l'acceptation par le Grand Conseil et la constitution d'un secrétariat à l'égalité et à la famille, assorti d'un Conseil de 15 à 21 membres, l'ADF a suivi le dossier, bien que la formule choisie, associant famille et égalité, ne la satisfasse pas pleinement. Elle a en particulier pris contact avec le conseiller d'Etat Pierre Dubois pour réitérer sa volonté d'être dûment représentée au sein du Conseil prévu.

Revendication légitime et admise. Le premier secrétaire du Département de police, M. Etienne Robert-Grandpierre, chargé de la mise en place du conseil prévu, a sollicité des candidatures à la mi-décembre parmi les mouvements et sociétés féminines (Centre de liaison et ADF), du côté des Eglises, des partis politiques, du MPF et de l'Ecole des parents: quelques places restent libres pour des groupes qui se constitueraient ultérieurement.

Espérons que cet amalgame obligé entre diverses tendances ne compromette ni ne relègue la cause des femmes au dernier rang des préoccupations. Les candidatures sont à soumettre jusqu'à fin janvier et le conseiller d'Etat a déjà agendé une rencontre en février avec les membres désignés du Conseil.

La mise au concours pour le poste du secrétaire intervient ensuite et le Conseil participera à l'élaboration du cahier des charges. A noter qu'une somme de 200 000 francs (70 000 pour le salaire de la — ou (du) — responsable et 130 000 pour le fonctionnement du secrétariat) est déposée dans ce panier de la famille et de l'égalité. Une somme plutôt faible mais qui pourrait se compléter par l'esprit de collaboration des autres services de l'Etat et leur motivation à soutenir les actions du Secrétariat à l'égalité.

Vraisemblablement, la chasse à la perle rare sera ouverte dans les mois à venir. L'ADF souhaite vivement qu'une femme soit désignée même si le Parlement, après chipotage, n'a pas accepté d'accoler le féminin au libellé du «président» de la commission. Avec d'autres remarques sur le dirigisme de l'ADF et des craintes quant au champ d'intervention dans les autres départements du nouveau bureau, le monde politique neuchâtelois, et sa droite en particulier, a mal à son féminisme.

Dans une optique qu'il partage avec le chef du Département Pierre Dubois, M. E. Robert-Grandpierre définit la personne désirée avec un profil de souplesse, d'entregent et un bon sens de la communication. Toutes qualités nécessaires pour ce premier débroussaillage des inégalités dans la République neuchâteloise. On peut encore lui souhaiter une vision progressiste active et rêver que le retard du canton se mue en avance; rejoignant quelque peu l'exemple du BCF jurassien.

Domage que la classe politique n'apporte pas à la cause des femmes la même audace et la même volonté qu'à la promotion économique! Les enjeux ne seraient-ils pas comparables?

Vaud

Comité du 14 juin renouvelé

(sch) — Lors de son assemblée générale annuelle, cette association (forte de 15 membres collectifs et de membres individuels) s'est posé la question de sa survie: plusieurs membres du bureau arrivaient à la fin de leur mandat et le poste de la présidente était vacant.

Devant la confiance de l'assemblée et la volonté de continuer le travail, un nouveau bureau fut élu: la présidence sera assumée par Nicole Wibach, avocate.

Le nouveau bureau suivra de près la création (ou non) d'un Bureau cantonal de l'égalité.

Genève

Le Centre de liaison change de peau

(jbw) — Le Centre de liaison des associations féminines genevoises (CLAFG) s'est entièrement réorganisé. Grâce au travail d'une jeune équipe, de nouveaux statuts ont été votés le 7 décembre 1989 et une nou-

velle présidente a été élue en la personne de Claude Howald, connue comme directrice des Cours commerciaux.

Grande nouveauté, les associations membres, qui par la diversité de leurs objectifs rendaient le CLAFG ingouvernable, ont été regroupées en sept centres d'intérêts:

- clubs de service et associations culturelles;
- associations féminines professionnelles;
- associations confessionnelles, humanitaires et sociales;
- associations ayant pour but les intérêts des femmes;
- associations de représentantes engagées politiquement;
- associations de défense des intérêts économiques.

Chaque groupe a une représentante au comité.

La nouvelle équipe espère ainsi dynamiser ce gros navire qu'est le CLAFG et utiliser au maximum les beaux locaux de la place de la Synagogue.

Dans un canton qui compte 32% de femmes députées, un puissant Bureau de l'égalité qui vient de se doter d'une sociologue (à trois quarts temps) et

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

Département de Justice et Police

2, rue Henri-Fazy

1204 GENÈVE

a pour tâches principales de :

- veiller à ce que les lois ne contiennent plus de discriminations liées au sexe
- réunir une documentation concernant l'égalité des droits entre homme et femme
- informer la population sur toutes ces questions
- contribuer par des actions ponctuelles à l'amélioration de la condition féminine.

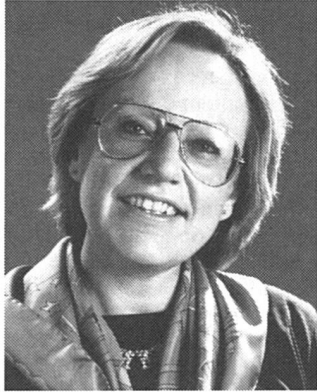
Une commission consultative de l'égalité soutient le Bureau dans ses activités et traite des domaines suivants :

- Orientation, formation et réinsertion professionnelle.
- Situation professionnelle.
- Organisation sociale et vie pratique.
- Violences.
- Information et rédaction.

N'hésitez pas à écrire ou à téléphoner :

Case postale 362, 1211 GENÈVE 3, tél. (022) 27 20 65.

d'une documentaliste (à quart temps), un centre F information qui remplit un rôle important de formation et d'animation pour les femmes, le traditionnel Centre de liaison, qui avait fêté ses 50 ans il y a quelques années, devait se réadapter et transformer ses structures au goût du jour. C'est main-



Claude Howald

tenant chose faite. Et que vogue ce nouveau navire dans les eaux quelquefois tumultueuses des associations féminines genevoises.

On peut se procurer les nouveaux statuts du CLAFG 2, place de la Synagogue, 1204 Genève.

Genève

Inaccessibles commissions

(jbw) — Le Bureau de l'égalité réclame plus de femmes dans les commissions extra-parlementaires.

Un rapport très complet établi à la demande du Bureau de l'égalité démontre que sur 4249 membres de commissions extra-parlementaires 628 seulement sont des femmes soit 14,77 %. La faiblesse de ce pourcentage apparaît en pleine lumière quand on sait que les femmes constituent près de 40 % de la population active du canton, presque 58 % du corps électoral et 32 % des député-e-s au Grand Conseil.

C'est dans les commissions « techniques » que la prépondérance masculine est la plus marquée, celles se préoccupant de problèmes scolaires et sociaux étant beaucoup plus largement ouvertes aux femmes.

A la suite de ce rapport, la commission plénière du Bureau de l'égalité a demandé :

1. de diffuser largement ce rapport et ses conclusions.
2. de veiller à nommer plus de femmes, dans la perspecti-

ve, pour les années à venir, d'obtenir la parité.

3. que le Bureau établisse des listes de femmes auxquelles on pourra faire appel. Ceci pour répondre à l'objection : nous n'avons pas trouvé de femmes...

Le 24 janvier 1990, le Grand Conseil va élire les membres de 42 commissions extra-parlementaires, soit près de 250 personnes. Espérons que les conclusions du rapport du Bureau de l'égalité, qui sera envoyé à chaque député, vont avoir l'impact qu'elles méritent.

Femmes pour la Paix - Genève

« Pour une Suisse sans armée »

Les Femmes pour la paix - Genève, qui regroupent des femmes de tous les partis politiques et de tous les horizons, sont très heureuses du résultat de la Suisse en général et de Genève en particulier.

Ce qui paraissait il y a deux ans une douce plaisanterie s'est avéré un véritable objet de réflexion pour la population suisse.

Les Femmes pour la paix - Genève comptent fermement, sur le plan genevois, que le Grand Conseil et le Conseil d'Etat soutiennent le dévelop-

pement d'un institut de recherches pour la paix. Sur le plan suisse elles espèrent que ces résultats accéléreront la mise en place d'un vrai service civil pour les objecteurs, et parallèlement d'un service civique offrant aux femmes comme aux hommes une possibilité de servir leur pays de façon non violente.

Elles continuent à travailler pour une meilleure compréhension entre les peuples par des échanges entre les femmes de tous les pays.

(Communiqué)

Aux Eaux-Vives,
avenue de Frontenex 34
 l'agence de la Banque hypothécaire
 du canton de Genève, votre banque cantonale,
 est ouverte également le samedi matin.
 Madame Maria Trunz,
 chef de notre agence et ses collaboratrices
 seront heureuses de vous accueillir.
BCA